Année scolaire 2014 - 2015

Concours de photographie

PATRIMOINE MONDIAL !

Concours de photographie

À destination des scolaires !

Un événement

En **2015**, pour le **30ème anniversaire de l'inscription du Pont du Gard sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO**, une année exceptionnelle est programmée sur le Site. L'établissement public proposera des évènements, des expositions, des spectacles, un colloque, ... en lien avec le thème du Patrimoine mondial.

Dans la perspective de cet anniversaire et dans le cadre de cette thématique, **le Site du Pont du Gard lance dès la rentrée 2014-2015, un concours scolaire de photographie.**

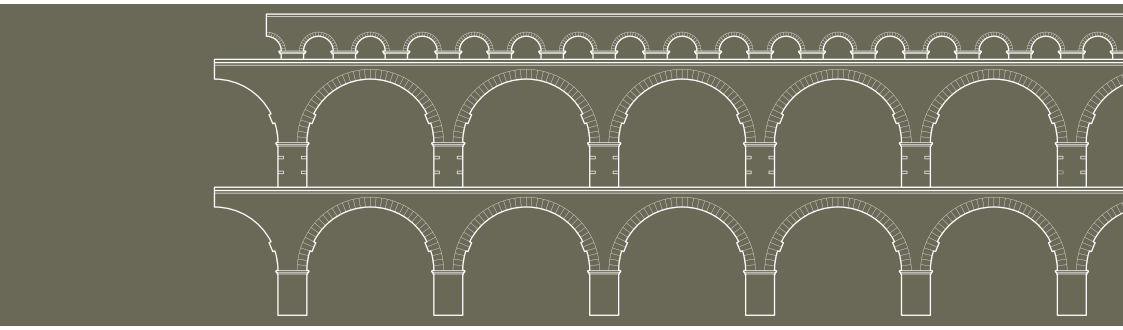

L'exposition «Vestiges» par le photographe Josef KOUDELKA

Ce concours scolaire préfigurera la programmation estivale de l'exposition « ***Vestiges 1991 -2012*** » réalisée par Josef KOUDELKA, membre de l'Agence Magnum Photos. Ce dernier, témoin du Printemps de Prague (1968) et prestigieux gardien de la mémoire photographique des Gitans tchèques, y relatera les étapes de son long périple méditerranéen où en quête des stigmates de l'hégémonie gréco-romaine il a photographié plus de deux cent sites archéologiques.

Public

Ce concours s'adresse aux classes :

- **De CM1 et CM2** des 44 écoles primaires du Pays Uzège - Pont du Gard,
- **De la 6ème à la 3ème** des 72 collèges du Gard (publics et privés sous contrat).

Objectifs

Les objectifs de ce concours sont pour les élèves de :

- **Leur faire réaliser une ou plusieurs photographies artistiques sur le thème du Pont du Gard** ayant pour vocation d'être présentées au public où cadrage, lumière, point de vue, esthétique et composition auront été considérés,
- **Les faire réfléchir sur les valeurs, les sentiments qu'ils attribuent au Pont du Gard à l'instar de celles instituées par le Patrimoine mondial de l'UNESCO**, dont les finalités sont la préservation, la transmission, et le partage ...
- **Leur montrer que la photographie** (avec ou sans effets graphiques) **peut constituer une technique pour s'exprimer**,
- **Les sensibiliser aux enjeux liés à l'utilisation des images.**

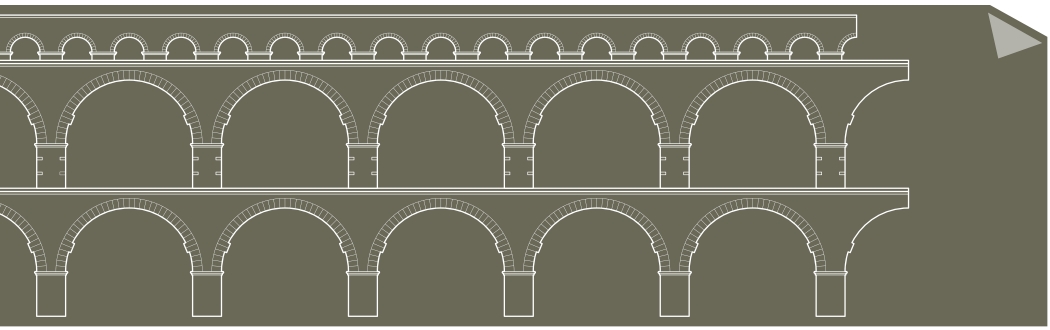

Dans votre classe !

Enseignants

Dans le cadre de vos enseignements du CM1 à la 3ème en Histoire-Géographie, Instruction Civique, Langues et Cultures de l'Antiquité, Technologie, Arts Plastiques, Histoire des Arts, Sciences et Vie de la Terre, ou de votre Centre de documentation, proposez à votre classe de réaliser **1 à 6 photographies sur le thème « Pont du Gard, Patrimoine mondial ».**

Elle pourra exprimer sa vision, son idée du Pont du Gard comme Patrimoine mondial, témoin de valeurs humaines universelles.

Les photographes !

Gagnants

Deux photographies seront sélectionnées et récompensées :

- **Une dans la catégorie CM1 / CM2 / 6éme**
- **Une dans la catégorie 5ème / 4ème / 3éme**

1 photographie maximum sera proposée, par groupe de 2 à 5 élèves.

Les prix !

Pour les élèves lauréats

1 • Un appareil photo instantané

2 • Un livre sur la photographie

Pour les établissements lauréats de chacune des catégories

1 • Le tirage professionnel de la photographie gagnante

2 • Un appareil photo numérique

3 • Le jeu Pause Photo Prose

Pour les participants

La présentation scénographiée des photographies dans le cadre d'une exposition figurant dans la programmation officielle du 30ème anniversaire de l'inscription du monument sur la liste du Patrimoine mondial.

Avec la collaboration de l'association Babart, deux expositions en intérieur et extérieur seront présentées sur le Site du Pont du Gard afin de valoriser le travail des élèves.

Regarder le Pont du Gard dans la perspective du Patrimoine mondial

L'UNESCO, organisation des Nations Unies, est créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour « **contribuer au maintien de la paix […] par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations ».** L'objectif de cette institution est « d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ».

L'UNESCO rédige en 1972 **une Convention du Patrimoine mondial pour inciter les Etats à protéger leurs sites patrimoniaux susceptibles de porter une valeur exceptionnelle et universelle afin qu'ils deviennent des biens communs de l'Humanité.**

Depuis, **981 biens ont été inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial »**. Reflétant la diversité des trésors culturels, naturels et immatériels de la planète, l'inscription les consacre comme sites exceptionnels dans l'intérêt non seulement de leur Nation mais de la Terre entière.

La conséquence pour les sites du Patrimoine mondial est qu'ils deviennent des destinations touristiques importantes. Des millions de visiteurs viennent du monde entier les admirer. Aussi, pour pouvoir les préserver et les transmettre aux générations futures, les Etats et/ou gestionnaires dont ils dépendent doivent les protéger et susciter la recherche scientifique et créer des outils destinés à l'information et à la connaissance.

Lorsqu'en 1985, le Pont du Gard est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial, trois arguments sont mis en avant :

- Il constitue **un témoin du génie créateur humain**,
- Il est un **chef-d'œuvre exceptionnel et unique sur la Romanité**,
- Il représente **un exemple éminent d'un type de construction et d'ensemble architectural**, les aqueducs, illustrant une période significative de l'histoire de l'Humanité, l'époque romaine.

Sa valeur universelle et exceptionnelle est confirmée.

Mieux comprendre le thème du concours !

Les **photographies** devront donc avoir pour thème **le Pont du Gard comme patrimoine mondial, témoin de valeurs humaines universelles**.

Pour vous aider à mieux cerner ces valeurs, nous vous proposons dans le tableau ci-dessous un récapitulatif de celles qui peuvent transparaître dans les productions.

Valeurs liées au Pont du Gard	Valeurs universelles liées à l'UNESCO et au Patrimoine mondial	Valeurs liées au Site du Pont du Gard (établissement gestionnaire)
Chef d'œuvre	Humanisme / Humanité	Préservation
Romanité	Éducation	Transmission
Antiquité	Paix / Respect	Partage
Génie	Bien commun	Art / Culture

Chaque classe pourra présenter 1 à 6 photographies maximum. L'enseignant est libre de faire participer les élèves comme il le souhaite : **par groupe de 2 à 5 élèves maximum par photographie**. Chaque groupe d'élèves ne pourra présenter qu'une photographie.

Ce concours, « **Patrimoine mondial !** » doit susciter, par le travail sur le Pont du Gard, l'imagination des élèves, qui pourront librement s'emparer de ce thème.

Une grande liberté d'interprétation leur sera laissée : réaliste, humoristique, poétique, ...

Toutes les techniques de traitement seront acceptées (noir et blanc, couleur, photomontage, « effets visuels » ...).

Le matériel utilisé pour prendre les photographies sera du libre choix des établissements : appareil photo numérique, compact, bridge, téléphone ...

Titre & Légende

Chacune des photographies doit être numérotée et légendée avec prénoms et noms des l'élèves auteurs, titre/sans-titre, technique photographique, lieu et date de la prise de vue. Les photographies pourront être accompagnées d'un slogan et d'un commentaire explicatif de 50 mots maximum (facultatif).

Inscription & Téléchargement

Pour s'inscrire et transmettre la(s) photographie(s), le responsable pédagogique se connecte au site internet du Site du Pont du Gard, *http://www.pontdugard.fr* et **télécharge le formulaire d'inscription** du concours pour le compléter.
Puis, **au plus tard le vendredi 27 février 2015**, à l'aide du service gratuit **WeTransfer, il envoie à *photo-patrimoinemondial@pontdugard.fr*** :

- Le formulaire d'inscription dûment complété, en ayant coché la case d'acceptation du règlement,
- La(es) photographie(s) titrée(s) dans **un format JPEG** (par ex. : si le titre de la photographie est *Humanité du Pont* le nom du fichier envoyé sera

humanitédupont.jpeg).
Chacune des photographies doit avoir un poids **entre 3 Mo et 10 Mo et présenter une définition minimale de 300 dpi**.

La sélection du jury

Les photographies primées seront choisies selon des critères artistiques et techniques, en fonction :

- **De l'adéquation du contenu de la photographie avec le thème du concours**,
- **De la nature du regard porté sur le pont du Gard**,
- **Des valeurs humanistes exprimées**,
- **De leur forme (esthétisme, cadrage, composition, lumière, ...)**,
- **De la capacité à éveiller l'intérêt et la curiosité du public lors d'une présentation officielle et professionnelle sur le Site du Pont du Gard**.

Le jury

Le jury composé de personnalités du monde de la culture (EPCC Site du Pont du Gard, photographe, programmateur, scénographe, DRAC, UNESCO) **et de l'Éducation nationale** (enseignants et Rectorat de l'Académie de Montpellier) **récompensera une photographie dans chaque catégorie.**

We Transfer
Mode d'emploi

- Se connecter à : *https://www.wetransfer.com*
- Dans + *Ajout de fichiers* : joindre la ou les photographie(s) et l'inscription
- Dans *E-mail du destinataire* : écrire à *photo-patrimoinemondial@pontdugard.fr*
- Dans *Message* : inscrire le nom de l'établissement, le nom du Responsable pédagogique et le niveau de la classe.

Des ressources
À regarder

Pour mieux connaître le Patrimoine mondial

Une exposition permanente sur le Patrimoine mondial sur le Site du Pont du Gard, Rive Gauche en extérieur : « **Pont du Gard : un site culturel, deux labels** »

Un jeu de rôle pour une classe « **Sauvons le Patrimoine mondial !** » à réserver sur le Site du Pont du Gard (réservation et tarifs au 04 66 37 51 10)

Des liens internet

- *www.pontdugard.fr*
- *whc.unesco.org/fr/apropos*

Pour avoir un aperçu du monde de la photographie

Des liens internet :

- Sur des interprétations artistiques autour de la notion de pont : *www.avignon-expositionponts.com*
- Sur le photographe Josef KOUDELKA : *www.magnumphotos.com*
- Sur le photographe Martin PARR : *www.martinparr.com*
- Sur les Rencontres Arles Photographie : *www.rencontres-arles.com*

Maia FLORE
Le Pont du Gard, 2013

Julien PACAUD
Affiche *Lives au Pont, 2014*

Stéphane BARBIER
Le sentier de l'aqueduc

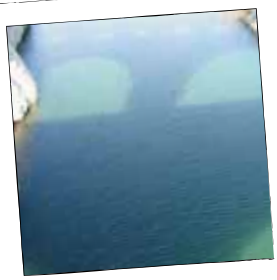

Auteur inconnu

Crédits Photos : Page 4 - 5 ; Josef KOUDELKA / Page 1 - 7 ; Aurélio RODRIGUEZ / Page 11 Haut ; MARTIN PARR / Page 11 Bas ; Sophie DEJODE & Bertrand LACOMBE

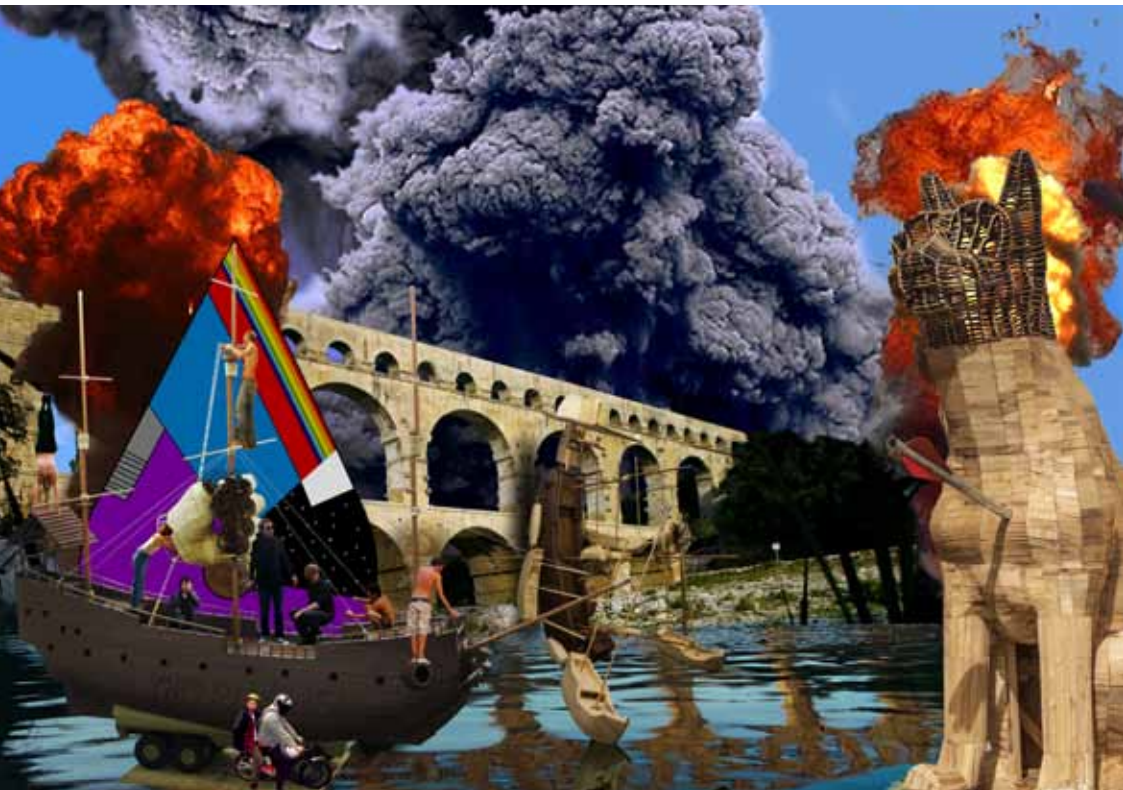

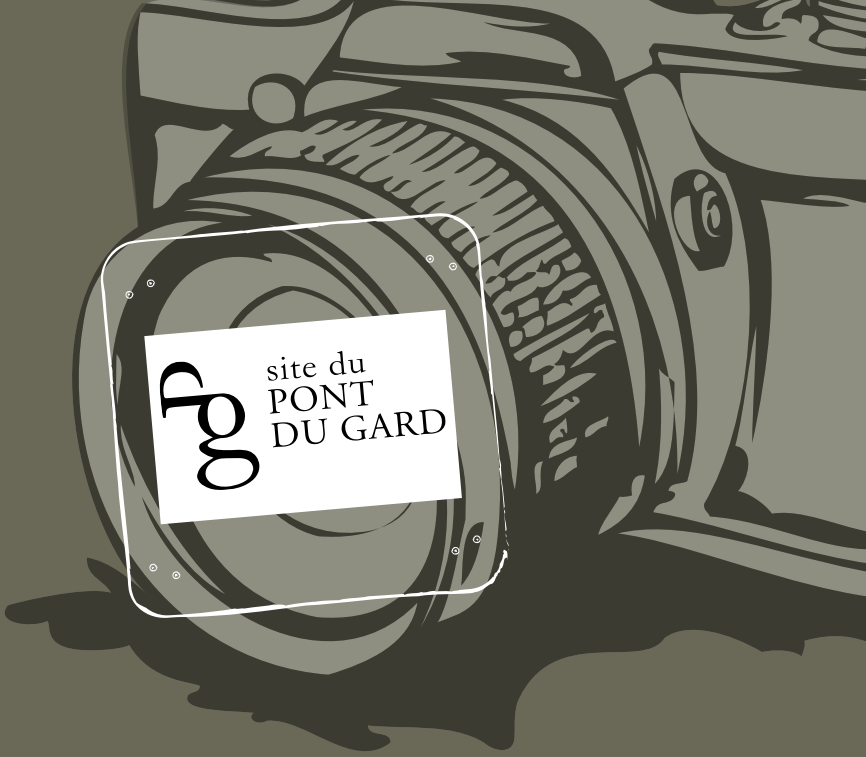

Organisé par :

L'EPCC Pont du Gard

En partenariat avec :

L'UNESCO
La Région Languedoc-Roussillon
Le Conseil Général du Gard
Le Ministère de l'Education Nationale
L'Association Babart, le BA de l'art

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Pont du Gard inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1985